

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

**Séance du 20 mars 2026**

Date de  
convocation :  
16/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ARZANI, doyen de l'assemblée.

**Présents :**

Monsieur BONSIGNORE Pascal  
Madame GIAUFFRET Caroline  
Monsieur ARZANI Jean-Pierre  
Madame FAYOLLE Patricia  
Monsieur CHAIX-EICHEL Michel  
Madame DI BARTOLO Claire  
Monsieur GIOAN Joseph  
Madame CRESP Maud  
Monsieur MERCIER Thierry  
Madame NANNINI Aurore  
Monsieur BONFILS Olivier  
Madame GAGLIO Emilie  
Madame MILONI Emilie  
Madame BAROLLE Monique  
Monsieur LEBEAU Marc  
Madame CIVALLERO Françoise  
Monsieur RAIBAUT Robert

**Excusés avec procuration :**

Monsieur BALDIN Jean-Luc a donné procuration à Monsieur MERCIER Thierry  
Monsieur COUBETERGUES Benoît a donné procuration à Madame GIAUFFRET Caroline

Madame FAYOLLE Patricia a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

## POINTE D'ÉLECTION DES ADJOINTS AUX MAIRE

006-210600060-20260320-03\_03\_2026-DE  
Reçu le 20/03/2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2

Considérant que dans les Commune de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Maire demande les candidatures :

Monsieur ARZANI Jean-Pierre présente une liste de cinq adjoints :

M. ARZANI Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Mme. GIAUFFRET Caroline, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
M. GIOAN Joseph, 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme FAYOLLE Patricia, 4<sup>ème</sup> Adjoint  
M. CHAIX Michel, 5<sup>ème</sup> Adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Premier tour de scrutin  
Nombre de bulletin : 19  
A déduire bulletin nul : 0  
Nombre de bulletins blancs 3  
Reste pour le nombre de suffrage exprimés :  
Majorité absolue : 10  
Ont obtenu :  
Liste de ARZANI Jean-Pierre : 16 voix

La liste menée par ARZANI Jean-Pierre, ayant obtenu la majorité absolue, les élus de la liste sont proclamés adjoints au Maire dans l'ordre suivants :

M. ARZANI Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Mme. GIAUFFRET Caroline, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
M. GIOAN Joseph, 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme FAYOLLE Patricia, 4<sup>ème</sup> Adjoint  
M. CHAIX Michel, 5<sup>ème</sup> Adjoint

FAIT le 20/03/2026



Aspremont,

Le Maire  
Pascal BONSIGNORE